

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 15 Septembre à 19:45, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 08/09/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 08/09/2025.

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMEAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GENDRON Bernard à M. RICHARD Jean-Yves, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme BOUTTIER Monique, Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno

A été nommé(e) secrétaire : M. GODREAU Bruno

2025/061 – Budget Service de l'Assainissement - Exercice 2025 - Décision modificative n°1

Vu le plan de financement prévisionnel en vu de l'étude du schéma directeur, prévoit une dépense à hauteur de 68 072.50€

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 du service de l'assainissement, dont il est voté une ouverture de crédit d'un montant de 61 000€ en vu de cette étude

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le budget primitif de l'exercice 2025,

Mme Le Maire propose les mouvemnts comme suits

Compte d'imputation	Désignation	Montant voté au BP 2025	Décision modificative	Montant après la décision modificative
	Investissement -Dépense			
23	Immobilisation en cours	102 459.35	- 8 000€	94 459.35€
203	Frais d'études, de recherche, de developp. et frais d'insertion	61 000.00€	+ 8 000€	69 000.00€
	TOTAL	163 459.35€	0	163 459.35€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter la proposition, exposée ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 18/09/2025
Le Maire
Monique BOUTTIER

Secrétaire de séance
M. GODREAU Bruno

